

# 5

## LA PRODUCTION NATIONALE DE VINS - ONIVINS

Les données de superficies ou de récoltes correspondent pour chaque catégorie aux quantités revendiquées par les producteurs dans leurs déclarations de récolte. La production de vins à indication géographique, AOC, VDQS ou vins de pays étant soumise à un agrément, les volumes finalement commercialisables sont donc nécessairement inférieurs aux volumes revendiqués au stade de la déclaration de récolte.

Par ailleurs, on appliquera aux produits autres que V.Q.P.R.D. ou vins pour le

Cognac le terme de vins de table même s'ils incluent quelques % de produits non destinés à être consommés ou utilisés en tant que tels (jus de raisin, moûts concentrés, sous produits de la vinification...)

### Superficie

En tendance, le vignoble revendiqué en V.Q.P.R.D. croît de 0,7 % par an sans compenser le recul des vignobles dévolus aux vins de table et aux eaux de vie à AOC. Parmi les superficies revendiquées

en vins de table, les trois quart le sont en vins de pays, soit 216 mha en 2003. Cette superficie vins de pays est stabilisée depuis 2000 alors que les vins de table sans indication géographique perdaient encore 12 mha par an.

Les arrachages indemnisés et les restructurations primées qui ont concerné au cours de la période 58 mha et 127 mha sont, au moins pour partie, responsables de ces évolutions. Les superficies en vins de table ont soit disparu dans les arrachages indemnisés soit bénéficié des aides à la replantation de cépages améliorateurs. Elles ont alors soit été promues en V.Q.P.R.D., contribuant ainsi à l'accroissement de 31 mha, soit en dénomination vins de pays, assurant ainsi la forte augmentation de récoltes de vins de table revendiqués en vins de pays.

### SUPERFICIES EN PRODUCTION

| CATÉGORIES          | SUPERFICIES | VARIATION PAR RAPPORT À 1994 EN |         |        |
|---------------------|-------------|---------------------------------|---------|--------|
|                     | 2003        | mha                             | global  | annuel |
| V.Q.P.R.D.          | 491,0       | 30,5                            | 6,6 %   | 0,7 %  |
| Vins de table       | 289,1       | -65,6                           | -18,5 % | -2,1 % |
| Vins pour le Cognac | 69,3        | -11,6                           | -14,4 % | -1,6 % |
| Ensemble            | 849,4       | -46,7                           | -5,2 %  | -0,6 % |

## Récolte

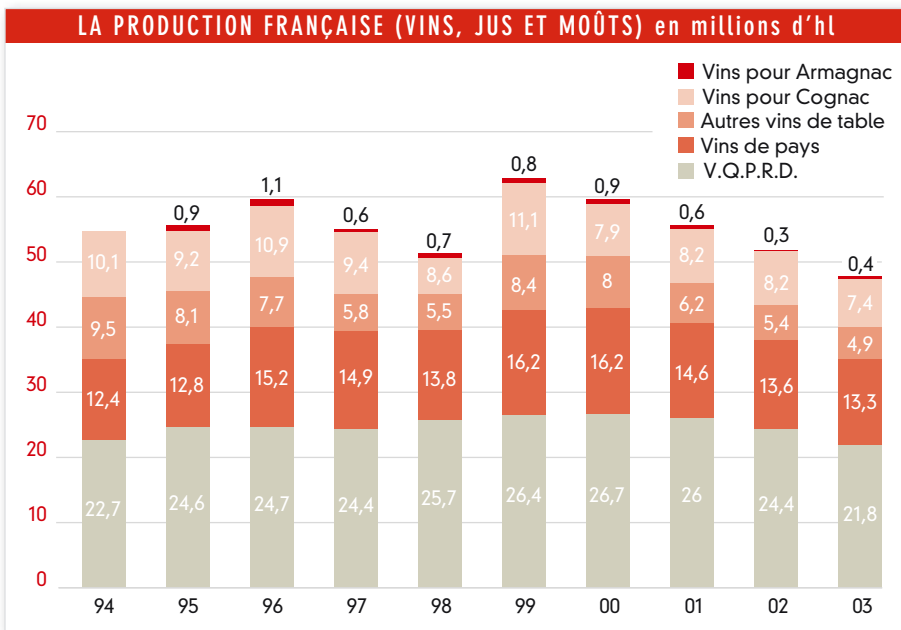
Le vignoble français a été frappé durant l'été 2003 par une sécheresse exceptionnelle qui a fortement limité sa productivité. La récolte 2003 a été la plus faible depuis 1991, et, hors Cognac, la plus faible jamais enregistrée.

Avec 47,5 millions d'hl (vins jus et mouts), la récolte 2003 est inférieure tant à la précédente (-8,6 %) qu'à la moyenne décennale (-14,7 %).

En tendance, le rendement des V.Q.P.R.D. a cru jusqu'en 1999, atteignant un maximum de 56,6 hl/ha, et a connu une baisse depuis de l'ordre de 5 % par an. Un phénomène similaire s'observe en vins de table alors que le rajeunissement du vignoble destiné à la production de vins de pays justifierait une augmentation du rendement limitant la baisse de la production liée à la réduction des superficies. Malgré les forts écarts interannuels la régression de la production des vins pour le cognac tient pour l'essentiel à la baisse des superficies.

La répartition en couleur (hors Cognac) est caractérisée en 2003 par une prédominance des vins rouges qui représentent 70 % des V.Q.P.R.D. et 80 % des vins de table. Sur la décennie cette part des rouges et rosés stable en vins de table, progresse

| RÉCOLTES EN MILLIERS D'HL     |               |               |               |
|-------------------------------|---------------|---------------|---------------|
|                               | moy. 94 - 98  | moy. 99 - 05  | 2003          |
| <b>1. V.Q.P.R.D.</b>          | <b>24 408</b> | <b>25 041</b> | <b>21 848</b> |
| Rouges et Rosés               | 67,4 %        | 68,4 %        | 69,6 %        |
| <b>2. Vins de Table</b>       | <b>21 806</b> | <b>21 894</b> | <b>18 229</b> |
| Rouges et Rosés               | 80,4 %        | 79,7 %        | 79,7 %        |
| dont Vins de pays             | 13 817        | 14 776        | 13 347        |
| soit en %                     | 63,4 %        | 67,5 %        | 73,2 %        |
| Autres Vins de Table          | 7 989         | 7 118         | 4 883         |
| soit en %                     | 36,6 %        | 32,5 %        | 26,8 %        |
| <b>3. Vins pour le Cognac</b> | <b>9 643</b>  | <b>8 565</b>  | <b>7 442</b>  |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>55 857</b> | <b>55 500</b> | <b>47 519</b> |



légèrement en V.Q.P.R.D. La part des vins de table revendus à la déclaration de récolte en vins de pays semble se stabiliser depuis plusieurs années autour de 66 % après une forte progression à partir des 53 % de 1993. Les années de petite récolte

comme 2002 et 2003, ce taux atteint 70 %. Ce phénomène de revendication privilégié des vins à indication géographique conduit la part des V.Q.P.R.D. à 55% de la récolte en 2003, alors qu'elle était stabilisée à 53% sur la décennie précédente.

## RENDEMENTS

|                  | moy. 94 - 98 | moy. 99 - 03 | 2003  |
|------------------|--------------|--------------|-------|
| V.Q.P.R.D.       | 52,0         | 52,0         | 44,5  |
| Vins de table    | 66,5         | 70,6         | 63,0  |
| Vins pour Cognac | 122,0        | 120,4        | 107,4 |

## LES RENDEMENTS (hl/ha)

